****

Institution d’Aménagement de la Vilaine

Madame Solène MICHENOT

Boulevard de Bretagne - BP11

56130 LA ROCHE-BERNARD

Association des plaisanciers de Redon

Association des navigateurs de Foleux

Association des Usagers du port de la Roche-Bernard

Association des Plaisanciers du Port d’Arzal-Camoël

 Le 3 novembre 2015.

Madame,

Vous ne pouvez ignorer que les navigateurs de la Vilaine sont vivement préoccupés par la dégradation des conditions de navigation sur ce fleuve et son estuaire.

De surcroit, les horaires d’éclusage, nonobstant l’évolution notable de la communication observée depuis 2 ans, ne sont pas en adéquation avec les marées, et l’envasement croissant dans l’estuaire accentue cette préoccupation, d’autant que les plaisanciers ont le sentiment d’être pris en otages.

Malgré nos multiples réunions, nous n’avons, à ce jour, pu obtenir aucune information précise ni engagement de votre part sur le traitement durable de l’envasement de l’estuaire, non plus que sur une meilleure organisation des éclusages plus en rapport avec les marées hautes conditionnant les entrées sorties dans ce secteur.

Lors de la réunion du 17 mars 2015 sur La Duchesse Anne à ARZAL, les réponses que vous nous apportiez ressortaient en continuité avec le projet d’une seconde écluse, laquelle réglerait le problème de la remontée d’eau salée vers la station de pompage alimentant une grande partie de la région en eau douce, et permettrait des éclusages plus en adéquation avec les possibilités réelles de navigation.

Malheureusement, cet ouvrage n’apparait pas pouvoir être exploitable avant, au mieux, 2020 (cf : Le Chasse-marée n°271 septembre 2015).

Dans ce contexte, comment envisagez-vous la gestion de la liberté de navigation durant les cinq ans minimum avant la mise en exploitation de la deuxième écluse, sensée tout régler ?

Nos adhérents nous sollicitent de plus en plus fortement sur ces sujets pour lesquels nous vous demandons au plus vite une réponse formelle.

Nos associations sont disponibles pour débattre avec vous et se joindre à la réflexion sur l’avenir de la navigation en Vilaine.

Dans l’attente, veuillez agréer, Madame, l’expression de nos plus sincères salutations.

Les Présidents des associations de navigateurs des ports de la Vilaine,

Guy SOULET Président de l’A.P.R. (Redon)

Alain ANGIBAUD Président de l’A.N.D.F. (Foleux)

Gilles BELLENGUEZ Président de l’A.U.P. (La Roche-Bernard)

Robert ALLAIN Président de l’A.P.P.A.C (Arzal)